

En voilà une idée qu'elle est drôle

Date : 18 mai 2020

Le collectif « *Révéler Rennes* » vient de publier [sur son site internet](#) un communiqué dans lequel il propose notamment le développement d'une plateforme de e-commerce pour les commerçants rennais :

"A l'image de l'initiative citoyenne « Roazhon Market » qui recense les commerces ouverts pendant la crise, la municipalité pourrait financer, en lien avec les associations de commerçants, un annuaire des commerces rennais (ou métropolitains) qui pourrait intégrer des fonctionnalités de vente en ligne"

Je ne ferai pas l'injure à ce collectif de lui demander s'il mesure bien la différence qu'il y a entre un annuaire et une plate-forme de e-commerce.

Mais je suis obligé de constater que « *Révéler Rennes* » confond la ville de Rennes avec la Chambre de Commerce et d'Industrie qui est subventionnée pour accomplir ses missions.

Par ailleurs (pub), j'invite chacun à jeter un œil à ce dont [Roazhon Market](#) s'est révélé capable ces dernières semaines.

Je ne peux en effet pas imaginer un service plus mal conçu, d'un contenu plus indigent, plus mal tenu et au total plus inutile ([voir à ce sujet mes précédentes contributions](#)).

Enfin, j'avoue que tout cela ne m'aide pas beaucoup à comprendre la raison pour laquelle **Mathieu Prodhomme (n° 34 sur la liste LREM de Carole Gandon)** avait tenu à me recadrer sur twitter le 2 avril dernier dans les termes suivants :

Mathieu Prodhomme est le créateur du site Roazhon Market



Mathieu PRODHOMME
@MthPRODHOMME

En réponse à @PJehannin

Ce projet n'a aucun rapport avec Carole GANDON et le collectif Révéler Rennes.

7:19 PM · 2 avr. 2020 · Twitter for Android



Je n'avais pourtant que pointé le fait que ce service (mis en ligne le 27 mars 2020 avec le concours d'un étudiant en informatique identifié comme « *responsable Veille et Digital de l'équipe territoriale d'Ille-et-Vilaine en Marche* » : Boris Le Méec), avait immédiatement été soutenu, approuvé ou/et relayé sur les réseaux sociaux par de nombreux colistiers comme par exemple : **Laureline du Plessis d'Argentré (n° 7)**, **Jean-François Fortin (n° 10)**, **Olivier Dulucq (n° 6)**, **Henri-Noël Ruiz (n° 1)**, **Jean-Émile Gombert (n° 2)**, **Brigitte Compain (n° 19)**, **Cecile Fallourd (n° 51)**, **Clotilde Audroing-Philippe (n° 11)**, **Antoine Cressard (n° 4)**, ou encore **Hind Saoud (n° 5)**, **Aurélien Cara (n° 24)**... cette liste n'étant bien évidemment pas exhaustive.

A ce moment-là, je n'avais même pas encore remarqué par exemple que **Serge Decressat (n° 30)**, avait préféré dès le 28 mars s'exprimer en qualité de gérant du restaurant de la société Flunch plutôt qu'en son nom propre.

Comme vous l'aurez compris, je n'avais rien compris... puisque ce merveilleux projet n'avait à l'évidence (je cite) : "aucun rapport avec Carole Gandon et le collectif Révéler Rennes" .

Oui, je me marre !... ;-)